



📍 **Gennevilliers, Nanterre, Asnières-sur-Seine et Carrières-sur-Seine**

## **PERMETTRE AUX HABITANT·ES DES QUARTIERS POPULAIRES L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE**

Porté par 4 villes du nord-ouest francilien et les bailleurs sociaux concernés, en partenariat étroit avec les structures de proximité, le projet VRAC Seine Ouest vise à proposer une offre alimentaire durable et de qualité aux habitant·es, les rendant acteur·rices de la démarche, et renforçant leur pouvoir d'agir en matière d'alimentation.

Vers un Réseau d'achat commun (VRAC) a pour double objectif de permettre « l'accès à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous » et de soutenir la mise en place de systèmes agricoles soutenables et équitables ». Le projet répond aux problématiques de faible implantation d'offres de produits de qualité et de proximité dans les quartiers prioritaires, et au manque de moyens de ses habitant·es pour y accéder. Il mêle une dimension sociale, citoyenne, de par la place accordée aux habitant·es dans le projet, de santé, et écologique – en tenant compte de la durabilité de l'offre alimentaire. La question de la participation des adhérent·es est au cœur du projet : ils et elles choisissent leurs paniers de courses à travers un catalogue qui propose une offre de produits locaux, en circuits courts et/ou agroécologiques et participent à la mise en place des distributions. Ainsi, chacun·e est appelé·e à être bénévole de l'association, en fonction de ses possibilités, autour de différentes missions : mise en place des distributions, aménagement des lieux, passage du vrac au détail... Ce modèle participatif vise à renforcer le lien social au sein des quartiers et à permettre aux habitant·es d'être acteur·rices de leurs choix alimentaires.

Cela se traduit également par leur représentation au sein du conseil d'administration de VRAC, organisé en trois collèges : un collège des financeurs (bailleurs sociaux, partenaires de terrain...), un collège de personnes ressources et un collège d'habitant·es. L'intérêt des producteur·rices est également pris en compte, avec une recherche d'un « prix juste » qui convienne à toutes les parties, en revendant les produits à prix coûtant tout en garantissant un prix d'achat satisfaisant pour les producteur·rices.

### **Une implantation en plusieurs étapes dans le Nord-Ouest de l'Île-de-France**

Ce réseau, existant dans 18 territoires en France et 2 en Belgique, s'est implanté en 2023 à l'Ouest de l'Île-de-France. Le projet a été présenté à plusieurs villes et bailleurs sociaux du territoire par l'Apes (association œuvrant dans le domaine du développement social urbain). Après de premières discussions début 2022, quatre villes ont manifesté leur intérêt : Nanterre, Gennevilliers, Asnières-sur-Seine et Carrières-sur-Seine. Suite aux réunions d'échanges et de concertation, le

projet s'est concrétisé fin 2022 et l'association VRAC Seine Ouest a été créée en janvier 2023. Une coordinatrice a été recrutée, afin d'assurer le lancement opérationnel du projet et mettre en œuvre la démarche, en mobilisant les habitant-es, les partenaires, en participant à la recherche de financements (par le biais d'appels à projets, notamment) et à la gestion logistique. Ce poste, mutualisé pour les quatre villes, est cofinancé par celles-ci, ainsi que par les bailleurs des territoires concernés. Dans le but de faire connaître la démarche, la coordinatrice assure une présence au sein de différents lieux : en pied d'immeubles, aux sorties d'écoles, dans les centres sociaux... Elle propose des dégustations, des ateliers et des permanences, qui sont des occasions de présenter le projet VRAC et de susciter l'envie d'y adhérer. A Gennevilliers, ces actions sont accompagnées par une communication municipale à travers le site de la ville, les réseaux sociaux, le journal communal, et des flyers distribués aux agent-es (dans des crèches, auprès de toutes les directions...). La coordinatrice travaille également en lien étroit avec les structures de proximité, pour la mise à disposition de locaux, pour les distributions et pour la mobilisation du public. Par ailleurs, l'association a noué un partenariat qui lui permet de stocker les denrées alimentaires au sein de la plateforme logistique gérée par l'association APPUI.

## De premiers résultats encourageants à Gennevilliers

Après avoir mené ces démarches, les premiers groupements d'achat ont été lancés en septembre 2023. A Gennevilliers, l'association compte 113 adhérent-es en moins d'un an (avec un nombre d'adhésions maximal fixé à 150), dont 73% de résident-es en QPV et une majorité de femmes. Afin

de pouvoir acheter au sein du réseau, les habitant-es deviennent adhérent-es de l'association, par une contribution symbolique d'un euro. La précarité économique est prise en compte, avec une réduction de 10% du montant des achats pour les habitant-es de QPV et de 30 voire 50 % pour celles et ceux qui sont redirigé-es par le CCAS, sans demandes de justificatifs. Le catalogue d'achat de l'association comprend plus d'une vingtaine de références de produits en 2023 (farine, thé, pâtes, huile, produits d'entretien et hygiène...) et les distributions ont lieu au Centre social Aimé Césaire, dans le quartier du Luth à Gennevilliers, une fois par mois. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie en matière d'alimentation de la ville de Gennevilliers, labellisée Plan Alimentaire Territorial (PAT) depuis deux ans. *A Gennevilliers, nous avons mené un diagnostic de trois mois pour connaître l'offre alimentaire dans la ville, et nous avons fait le constat d'une absence de boutiques biologiques, de peu de produits biologiques dans les marchés et d'une offre présente seulement dans les grandes surfaces*, explique Caroline Casas, cheffe de projet alimentation durable. L'objectif de la ville, en participant au projet VRAC, consiste à répondre à ces enjeux, en favorisant l'accès à une alimentation durable pour les habitant-es. Actuellement, la ville mène une évaluation de sa politique alimentaire. Les retours concernant le projet VRAC se révèlent positifs, mais il semble prématuré d'évaluer l'impact à moins d'un an : certains viennent d'adhérer, ou n'ont passé que quelques commandes, selon Caroline Casas. Actuellement, la ville envisage l'ouverture d'une seconde antenne dans le quartier des Agnettes ou des Grésillons. Celle-ci mène également un projet de maraîchage en dehors de la ville, en Île-de-France ou dans des départements alentours (Oise, Eure-et-Loir, Eure).

### CONTACT :

- Contact : Caroline Casas, cheffe de projet alimentation durable, ville de Gennevilliers,  
[caroline.casas@ville-gennevilliers.fr](mailto:caroline.casas@ville-gennevilliers.fr)